



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **WeMeta SA**, Voie du Chariot 3, 1003 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 06.11.2014
3. Suspension de faillite: 20.02.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 09.03.2015
5. Avance de frais: CHF 2'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la société a pour but le négoce international de matières premières ainsi que l'acquisition et la gestion d'hôtels.

Office des faillites de Lausanne
021 316 65 18
1014 Lausanne Adm cant

02010329

